

TERRASSE DECOUVERTE

Demande d'occupation du domaine public

*Mairie de Bressuire
Service Action Cœur de Ville
4 place de l'Hôtel de Ville
CS20080 - 79302 Bressuire*

Contact service Action Cœur de Ville :

Damien RIVIERE / 06 80 77 99 12 / damien.riviere@ville-bressuire.fr

Demandeur :

Nom de l'établissement :

Nom/prénom du demandeur :

Fonction :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

Portable :

Adresse mail :

N° SIRET :

Activité exercée :

- Bar sans restauration
- Bar avec restauration
- Restaurant
- Autre (à préciser) :
- Licence – débit de boisson permanent

Type de demande :

- Première demande
- Modification terrasse

Dossier à constituer :

Superficie de la terrasse :

Descriptif des éléments de la terrasse :

	Nombre	Couleur	Matériaux	Dimensions	Hauteur
Tables					
Chaises					
Ecrans					
Paravents					
Jardinières					
Porte-menus					
Chevalet					
Desserte					
Parasols					

Les hauteurs sont à indiquer uniquement pour les écrans et paravents.

Tableau récapitulatif des pièces à joindre :

	1ère demande	Modification
Courrier sollicitant le Maire	x	x
Présent formulaire rempli	x	x
Photocopie de la licence de boissons(lorsque l'activité en requiert une)	x	
Photographies du lieu (face et profil)	x	x
Extrait k-bis (moins de 3 mois)	x	
Photographies des éléments de la terrasse	x	x
Intégration du projet dans l'environnement (photo-montage)	x	x
Plan avec le cheminement piéton, les obstacles éventuels	x	x

L'occupation du domaine public est valable 1 an, reconductible tacitement. En cas de changement, retrait de la terrasse ou arrêt de l'activité, veuillez prévenir la municipalité par mail ou courrier.

Date :

Signature du demandeur